

1 Conc. Tren.,
Sess. 6. De
Sac.

et la racine de toute justification : " et c'est par les sacrements que toute vraie justice se commence, s'augmente, et se renouvelle dans les âmes." ¹ C'est par la grâce sanctifiante, fruit de la passion et des mérites de Jésus-Christ, que toute âme est régénérée, justifiée, sanctifiée, et consommée dans l'union avec Dieu : et ce sont les sacrements qui communiquent cette grâce. Rien donc de plus saint, rien de plus grand, rien de plus salutaire que les sacrements que Jésus-Christ a établis dans son Eglise, comme autant de sources de grâces et de vie, pour le salut des hommes.

Quel sujet plus digne de l'attention des Pontifes de Dieu, chargés de l'honneur de son culte et des intérêts de sa gloire, des Pasteurs établis dans l'Eglise pour veiller au salut des fidèles, " comme devant rendre compte de leurs âmes ?" ² La profanation de ces sacrements est un outrage fait à Dieu, un sacrilège : ces sources de grâce et de vie se changent en autant de sources de malédiction et de mort, pour ceux qui les profanent.

3 1 Corinth.,
4-1.

Ainsi les Pères du Concile, animés d'un saint zèle pour l'honneur de Dieu et pour le salut de vos âmes, se sont-ils fait un devoir de rappeler aux prêtres, établis pour être " les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu," ³ avec quel profond sentiment de respect, de religion, de piété, et avec quelle pureté angélique ils doivent traiter les sacrements ; avec quel zèle ils doivent travailler à disposer les fidèles à les recevoir dignement ; avec quel saint empressement ils doivent se porter à les leur administrer pour le salut de leurs âmes : avec quel soin, quelle religieuse attention enfin, ils doivent observer toutes les règles saintes prescrites par l'Eglise pour leur administration, afin de remplir, d'une manière digne de Dieu ce saint et redoutable ministère.

Mais vous étiez présents dans la pensée des Evêques, N. T. C. F., lorsqu'ils adressaient ces graves admonitions aux ministres des sacrements : car c'est pour vous que les prêtres sont chargés de les administrer. Dans leur charité pour vous, pouvaient-ils donc oublier de vous adresser à vous aussi, quelques instructions sur un sujet si important ? Pouvaient-ils se dispenser de vous rappeler à vous-mêmes, et la sainteté des sacrements, et avec quel soin vous devez vous préparer à les recevoir, et quelles dispositions vous devez y apporter, et quelle crainte vous devez avoir de les profaner, et avec quelle ardeur vous devez soupircr

après
ment ;
taitem
P
Ecoute
tations
qui viv
aussi.
sence
éternel
fiance
de la p
bonheur
de la L
amour,
Da
retracer
dont le
quer ; l
qu'ils d
Le
Dieu, d
fice qu'
sateurs
Or,
Evêques
aussi so
qu'ils o
gardent
sont mi
c'est pou
sanctifié